



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation professionnelle des conjointes de militaires

Question écrite n° 2459

Texte de la question

Mme Catherine Rimbart attire l'attention de M. le ministre des armées et des anciens combattants sur la situation des conjointes de militaires, particulièrement celles des légionnaires, confrontées à d'importantes difficultés dans l'accès à l'emploi stable. La vie militaire, marquée par une mobilité géographique fréquente et parfois imprévisible, complique considérablement l'intégration professionnelle des conjoints. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les femmes de légionnaires, dont les spécificités du statut conjugal et les mutations régulières limitent les opportunités d'emploi local et durable. À cela s'ajoutent souvent des problématiques liées à la maîtrise de la langue française et à l'accès aux réseaux professionnels. Ces difficultés ont pour conséquence une précarité accrue, tant économique que sociale, qui pèse sur l'équilibre des familles de militaires et sur leur capacité à mener une vie stable. Bien que le plan Fidélisation 360 et d'autres dispositifs visent à améliorer les conditions de vie des personnels militaires, les besoins spécifiques des conjointes, notamment en matière de formation et d'accompagnement vers l'emploi, ne semblent pas suffisamment pris en compte. Elle lui demande donc si des mesures supplémentaires sont envisagées pour développer des programmes d'accompagnement adaptés, comme des emplois réservés, des formations spécifiques ou des incitations pour les employeurs locaux, afin de garantir aux conjointes de militaires et notamment de légionnaires, un accès facilité à l'emploi et une meilleure stabilité professionnelle.

Texte de la réponse

La démarche fidélisation 360 vise à mieux compenser les sujétions militaires et accompagner la mobilité. C'est dans ce cadre que le service Défense mobilité a été chargé d'amplifier son action d'accompagnement au profit des conjoints de militaires. Cet accompagnement prend plusieurs formes : le financement de cours individuels et de formations professionnelles ; le suivi personnalisé et de proximité par un conseiller en transition professionnelle tout au long du parcours du conjoint afin de sécuriser son accès à l'emploi. Défense mobilité facilite les relations avec les employeurs potentiels par le biais de partenariats avec des entreprises et les employeurs publics, la participation à des salons d'emplois et à des séances de job dating. Cette offre de services repose sur la participation volontaire et active des ayants droit. Les conjoints de légionnaires bénéficient d'une attention particulière au regard de la singularité de leur situation personnelle, notamment pour ce qui concerne la maîtrise de la langue française, pré-requis indispensable pour rechercher un emploi (inscription à France Travail, réalisation d'un CV, etc.). Le bureau d'aide à la reconversion de la Légion étrangère (BARLE) d'Aubagne est une entité dédiée aux légionnaires mais également à leurs conjoints. Il dispose de conseillers dans chaque régiment de la Légion étrangère (sauf en Guyane et à Mayotte pour lesquels l'accompagnement est assuré par les antennes de Défense mobilité) pour orienter les intéressés vers les dispositifs d'accès à l'emploi. En 2024, Défense mobilité et le BARLE ont initié des réunions collectives d'information dans plusieurs régiments de la Légion auxquelles participent des intervenants du régiment concerné (assistante sociale, officier juriste, bureau environnement humain et BARLE) et des partenaires extérieurs (France Travail, sous-préfecture, réseau de l'emploi local, agences d'intérim). En 2025, ces réunions se poursuivront avec des interventions auprès des régiments de Castelnaudary en février, de Calvi en mars, de

Nîmes en mai et de Saint-Christol en juin. En complément, en 2025, il est prévu pour les conjoints de légionnaires de recourir à un organisme de formation identifié (GRETA) pour améliorer encore leur employabilité.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Rimbart](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2459

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées et anciens combattants

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6322

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2248